

Fongicide céréales **Pack SULKY 3D** Sulky® + Priaxor® EC 5L + 5L

- Rendement sécurisé et large spectre d'efficacité
- Polyvalence blés et orges
- Raisonner sa protection fongicide pour plus de rentabilité

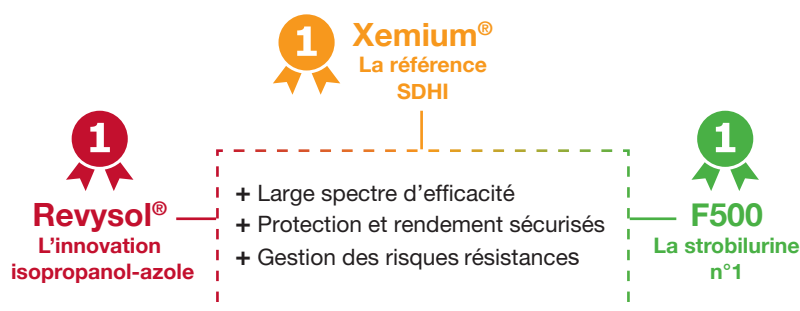
PERFORMANCE ET POLYVALENCE

	blés			orges				
	Septoriose	Rouille brune	Rouille jaune	Helminthosporiose	Rhynchosporiose	Ramulariose	Rouille naine	Oïdium
	+++(+)	+++(+)	+++(+)	+++	+++(+)	+++(+)	+++(+)	++

EFFICACITÉ **++++** Très bonne **++** Moyenne

SÉCURISER LE RÉSULTAT

Stade Dernière Feuille Etalée : le stade clé de la protection des céréales



Performance sur blés
SULKY 3D

Efficacité septoriose **+10 points**

Rendement **+ 2 q/ha**

Comparaison avec fongicide de référence 1 L/ha.
Source : essais BASF

SIMPLIFIER LES CHANTIERS DE PULVÉRISATION

TISSUS VÉGÉTAUX SAINS	PREMIÈRES CHLOROSÉS	LÉSIONS SÈCHES + PYCNIDES
		
CONTRÔLE PRÉVENTIF	CONTRÔLE CURATIF	Zymoseptoria tritici

Préventif ou curatif : une bonne action des fongicides passe par une application avant l'apparition des symptômes

RECOMMANDATIONS

blés

Sulky® + Priaxor® EC
0,5+0,5 à 0,6+0,6

Dernière feuille pointante
Dernière feuille étalée
Gonflement à gaine éclatée
Epiaison

orges

Sulky® + Priaxor® EC
0,45+0,45 à 0,5+0,5

Dernière feuille pointante
Dernière feuille étalée
Sortie des barbes

DOSAGE FACILE : ratio 1 pour 1

1 pack
8,3 à 10 ha
pour les blés

QU'EST-CE QUE LE PACK SULKY 3D ?

	SULKY® - 5 L	PRIAXOR® EC - 5 L
AMM	N° 2190509	N° 2161101
Composition	100 g/L mefentrifluconazole (nom d'usage : Revysol®)	75 g/L fluxapyroxad (nom d'usage : Xemium®) + 150 g/L pyraclostrobine (F500)
Formulation	EC (Concentré Emulsionnable)	EC (Concentré Emulsionnable)
Cultures et usages autorisés	Blés, triticale épeautre : septoriose(s), rouille(s) Orges : rhynchosporiose, ramulariose, rouille(s) Avoine : rouille couronnée	Blés, triticale épeautre : septoriose(s)*, rouille(s), oïdium(s)* Orges : helminthosporiose et ramulariose, rhynchosporiose, rouille(s), oïdium(s)* Avoine : rouille couronnée, oïdium(s)* Seigle : rhynchosporiose, rouille(s), oïdium(s)*
Dose autorisée	1,5 L/ha	1,5 L/ha
ZNT aquatique	5 mètres	5 mètres
ZNT personnes présentes et résidents	3 mètres	5 mètres
Nombre max.d'application/ ha /an	1/an (stades BBCH 30 - 69)	1/an (stades BBCH 25 - 69)
DAR	35 jours	35 jours
DRE	48 H	48 H

Pour toutes informations techniques, nos experts sont à votre écoute

0 800 100 299

Service & appel gratuits

Protection de l'utilisateur pendant la préparation de la bouillie : gants EN ISO 374-1/A1 réutilisables (EN 16523-1+A1 (type A)), EPI vestimentaire certifié EN ISO 27065, tablier Cat III type PB 3 manches longues, lunettes de sécurité ou écran facial, masque respiratoire à cartouches A2P3.

Ce pack est utilisable pour lutter contre les maladies sur lesquelles les deux produits sont autorisés (usages communs), ou pour lutter contre un complexe maladies où l'un/et ou l'autre sont homologués sur des pathogènes distincts (usages différents).

* uniquement pour une lutte conjointe contre différents agents pathogènes

BASF France SAS - Division Agro - 21, chemin de la Sauvegarde - 69134 Ecully Cedex. N° d'agrément : IF02022 - Distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels. Détenteur d'homologation : BASF. © Marque déposée BASF. Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>. Usages, doses conditions et restrictions d'emploi : se référer à l'étiquette du produit et/ou www.agro.basf.fr et/ou www.phytodata.com. Annule et remplace toute version précédente. Il appartient à l'utilisateur de ce produit de s'assurer, avant toute application, auprès du N° Vert qu'il dispose bien de la dernière version à jour de ce document. Référence du document : 998CFFE0422R - Avril 2022

Sulky® : SGH07, SGH09 – ATTENTION - H315 : Provoque une irritation cutanée – H317 : Peut provoquer une allergie cutanée - H319 : Provoque une sévère irritation des yeux - H332 : Nocif par inhalation – H335 : Peut irriter les voies respiratoires - H400 : Très toxique pour les organismes aquatiques - H411 : Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme - EUH401 : Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

Priaxor® EC : SGH07, SGH09 – ATTENTION - H302 : Nocif en cas d'ingestion - H332 : Nocif par inhalation – H362 : Peut être nocif pour les bébés nourris au lait maternel. - H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme – EUH208 : Peut déclencher une réaction allergique. Contient : acide propanoïque, 2-hydroxy-,ester de 2-éthylhexyl(2S). EUH401 : Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.



PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.